



Commune de MINORVILLE 54385

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 28-02092025 – Bail projet agrivoltaïque

Nombre de membres en exercice :	10
Nombre de membres présents :	8
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération :	8
Date de Convocation :	26 août 2025
Date d'affichage	26 août 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 2 septembre à 20h, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe HENNEBERT, Maire.

Etaient présents : Mesdames Anne SCHOUG, Isabelle BRISSON et Astrid MALLICK, Messieurs Philippe HENNEBERT, Stéphane MOUROT, Jérôme MACQUIN, Philippe NICLOUX et Marc THIRIOT.

Etaient absents : Messieurs Stéphane SCHOUG et Aurélien ZIEGLER.
Madame Astrid MALLICK a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Elaboration d'un accord foncier avec la société Vent D'Est pour le développement d'un projet agrivoltaïque intégrant partie du foncier communal.

Monsieur le Maire indique qu'une promesse de bail emphytéotique pour le développement d'un projet agrivoltaïque sur des terrains communaux doit être rédigé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

D'autoriser Monsieur le Maire a mené les discussions avec la société Vent D'Est et M. Pascal CLAVEL pour l'élaboration d'un accord foncier et la rédaction d'une promesse de bail emphytéotique dans le cadre du projet agrivoltaïque envisagé sur des terrains communaux.

Ainsi fait et délibéré : les jour, mois et an ci-dessus
Après dépôt en Sous- Préfecture mois et an ci-dessus
Acte rendu exécutoire, ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an ci-dessus ;
Et publication ou notification pour extrait conforme.

Le 02/09/2025

Le Maire
Philippe HENNEBERT

